



Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes – soirée du 14 décembre 2022

La Participation Citoyenne

Pourquoi c'est important ?

Sans participation citoyenne, il n'y a pas de démocratie

Notre démocratie, c'est le Citoyen qui la fait vivre, c'est le peuple qui s'exprime. Nous nous exprimons par le vote malheureusement on constate un éloignement important entre les élus et les habitants

Pourquoi le conseil citoyen :

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE

FAVORISER L'EXPRESSION LIBRE DES HABITANTS AUPRÈS DES INSTITUTIONS

ENCOURAGER ET SOUTENIR LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET COLLABORATIVES

INSTANCE REPRÉSENTATIVE A LA COHÉSION URBAINE, AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ASSOCIATIFS, DES HABITANTS

Il faut que les habitants s'expriment et le Conseil Citoyen est là pour favoriser l'expression libre des habitants, il n'est pas là pour canaliser, pour centraliser non plus

C'est pour cela que l'implication de chacun dans la vie de cité est importante, c'est la remontée d'informations vis-à-vis des décideurs (les élus locaux, les bailleurs)

Soyons exigeant sur la qualité de la participation citoyenne, en premier lieu respecter le sens des mots

ECOUTE INFORMATION CONSULTATION CONCERTATION CO-DECISION

Interviewer un habitant, ce n'est pas de la concertation

Notre ministre Olivier Klein donne les priorités des futurs contrats de ville et annonce un Comité interministériel des villes mi-décembre 2022

Les prochains contrats de ville, qui débuteront en 2024 pour s'achever en 2030, avec un point d'étape à mi-parcours en 2027 devraient s'articuler autour de principales thématiques :

1. Le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville : aides à la création d'entreprises, accompagnement des « invisibles », mentorat ;
2. La transition écologique et énergétique : « Fonds Vert », verdissement et renaturation, quartiers résilients des programmes ANRU ;
3. L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation : cités éducatives, vacances apprenantes, accès aux soins et à la santé, accès à la culture, au sport, soutien à la jeunesse ;
4. La tranquillité et la sécurité publique : prévention, lutte contre les rodéos urbains et rixes.
5. Soutien à la participation des habitants et aux associations de quartier

Olivier Klein souhaite encourager la participation des habitants et continuer à travailler avec les conseils citoyens, quand ils fonctionnent et s'inscrivent dans des démarches constructives. C'est une évidence, la vraie question est que faut-il faire pour qu'ils fonctionnent. Nous proposons une charte au niveau national avec l'association des maires, afin qu'ils soient parties prenantes

Se déclarant favorable à des démarches souples, faisant la promotion de l'empowerment et des capacités d'agir des habitants. Comme en 2014, une mission sur le sujet sera confiée à Mohamed Mechmache, militant des quartiers populaires. Des débats nationaux et décentralisés seront organisés jusqu'au printemps, avec l'appui des nouveaux moyens numériques de participation. Nous sommes candidats.